Zeitschrift: Bulletin de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles

Herausgeber: Société Vaudoise des Sciences Naturelles

Band: 34 (1898)

Heft: 127

Artikel: Description des restes humains provenant de sépultures néolihiques des environs de Lausanne

Autor: [s.n.]

Vorwort: "Jusqu'à présent..."

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-265362

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Bulletin de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles.
Vol. XXXIV. N° 127. 1898.

DESCRIPTION DES RESTES HUMAINS

PROVENANT

DE SÉPULTURES NÉOLITHIQUES

DES ENVIRONS DE LAUSANNE

PAR

ALEXANDRE SCHENK,
Docteur ès sciences, Assistant de Zoologie et d'Anatomie comparée
à l'Université de Lausanne.

Jusqu'à présent, la Suisse n'a pas fourni, comme d'autres pays, des restes humains ou des débris d'industrie se rapportant au commencement ou au milieu des temps quaternaires, aux époques chelléenne, acheuléenne, moustérienne et solutréenne : les glaciers qui couvraient tout le sol de notre pays ne permettaient pas à l'homme de s'y établir. C'est vers la fin du quaternaire, la plaine étant alors dégarnie de son manteau de glace, que sont apparus les hommes magdaléniens. Les débris de faune et les objets caractéristiques que l'on rencontre dans plusieurs gisements démontrent sans conteste cette immigration.

Les quelques stations helvétiques bien connues se rapportant à cette dernière époque paléolithique sont celles de Veyrier, au pied du Salève, dans la Haute-Savoie, du Scé près de Villeneuve, du Moulin de Liesberg, entre Delémont et Laufen, de Belle-Rive entre Soyhières et Delémont, de Thayngen entre Constance et Schaffhouse, et enfin celle du Schweizersbild, au nord de Schaffhouse, dernièrement explorée par M. le Dr Nuesch. Si de toutes ces stations, aucune n'a fourni des squelettes humains, les objets de l'industrie magdalénienne y sont par contre nombreux et variés ; ce sont des couteaux, scies, aiguilles, harpons, marteaux, en os de renne ou en silex, mais jamais polis, ni perforés ; enfin des dessins intéressants, gravés sur des bois de ren-

nes, révèlent un certain sentiment artistique chez ces populations disparues.

Ces Troglodytes magdaléniens des stations helvétiques ont dû probablement appartenir à la même race que ceux qui ont été découverts en France et qui, d'après les squelettes de *Laugerie-Basse* et de *Chancelade*, possédaient une taille moyenne de 1m60, un crâne dolichocéphale assez volumineux à indice céphalique de 72, des crêtes temporales peu divergentes, des os malaires projetés en dehors indiquant une face large, des orbites mésosèmes, un orifice nasal étroit à bord inférieur tranchant, une région sous-nasale peu élevée et non prognathe. La mâchoire inférieure présentait un menton très accusé et très proéminent.

Jusqu'à présent, aucun exemplaire de cette race magdalénienne, contemporaine du renne et des derniers mammouths, n'a été trouvé dans les stations paléolithiques de la Suisse, et leurs descendants directs, les hommes de la race de *Baumes-Chaudes-Cromagnon*, n'ont pas encore été signalés au sein des sépultures néolithiques. Du reste, si les débris des Troglodytes magdaléniens font complètement défaut en Suisse, cela n'a rien de surprenant, puisque ces anciennes populations n'avaient aucun respect des morts; ceux-ci étaient purement et simplement abandonnés. Aucune trace de sépulture se rapportant à cet âge n'a été jusqu'ici rencontrée. En outre, l'agriculture et les animaux domestiques faisaient totalement défaut; l'homme ne vivait que des produits de la chasse et de la pêche et les Magdaléniens accomplissaient de grands voyages, toujours à la recherche du gibier.

Une preuve directe de ces migrations nous est fournie par la présence, dans les stations de Thayngen et du Schweizersbild, de coquilles fossiles tertiaires provenant des bassins de Vienne en Autriche, des environs de Bordeaux, d'Ulm ou de Mayence.

« Une autre preuve que les hommes de l'époque de la Madeleine abandonnaient souvent leurs stations, dit M. Gabriel de Mortillet, c'est que dans plusieurs d'entre elles nous rencontrons des débris de coprolithes d'hyène ou des os rongés par cet animal. Bien certainement il ne s'est pas introduit dans la station pendant qu'elle était habitée. Il a profité d'un moment où elle se trouvait abandonnée.

» Cet abandon, parfois, a duré fort longtemps, des séries d'années, c'est ce qui fait que, dans certains gisements, les cou-

ches magdaléniennes sont séparées par des couches stériles plus ou moins abondantes ou par des nappes de stalagmites.

» Il faut donc en conclure que l'homme magdalénien était éminemment nomade [1]. »

Par leurs caractères anatomiques, aussi bien que par leurs mœurs et leurs industries, les Troglodytes de la Madeleine se rapprochent des Esquimaux, habitants du Groënland et du Labrador, et il n'est pas douteux que les peuples hyperboréens et les premiers habitants du sol helvétique aient une communauté d'origine.

* * *

A la fin de la période quaternaire, au commencement des temps néolithiques, la température s'adoucissant, le renne s'est retiré vers les régions polaires et une partie de l'ancienne population magdalénienne a émigré avec lui. Les modifications climatériques ont amené des changements concomitants dans les procédés de l'industrie et par suite dans l'ensemble des mœurs ; de nouvelles populations venant probablement du centre de l'Asie apportèrent avec elles les céréales et introduisirent les premiers animaux domestiques, le chien, le bœuf, la chèvre, le mouton et le porc ; le cheval paraît n'avoir été domestiqué que vers la fin de la période. L'agriculture est en même temps apparue et n'a pas tardé à prendre un grand développement.

Au commencement des temps néolithiques, le renne devenant de plus en plus rare a été remplacé par le cerf. Il faut admettre qu'à cette époque les forêts étaient pour ainsi dire peuplées de ces animaux et que leur chasse, malgré l'insuffisance des engins qui étaient à la portée de ces anciens chasseurs, ne présentait pas de grandes difficultés [2] ; les stations lacustres à elles seules en fournissent de nombreux restes. La corne et les os du cerf ont fourni une grande quantité d'objets divers, tels que hameçons, harpons, gobelets, grains de collier, pendeloques, aiguilles, flèches, armes et outils, etc.

Toutefois, la corne du cerf se taillant plus difficilement que celle du renne, il s'ensuit que les instruments faits de cette nouvelle matière première, tels que les harpons à grandes barbelu-

[1] G. de Mortillet, *Le Préhistorique. Antiquité de l'homme.* Paris, 1885. Page 477.

[2] Dr V. Gross, *Les Protohelvètes.* Paris, Bæer, 1883.

res, par exemple, sont beaucoup plus grossiers que ceux de l'époque magdalénienne.

Petit à petit, les anciennes haches taillées disparaissent, faisant place d'abord au tranchet et ensuite seulement à la hache en pierre polie, d'abord de petite dimension et mal façonnée, constituée par des roches locales (serpentine, diorite, saussurite, etc.,) puis enfin ces haches deviennent plus nombreuses et plus grandes, formées souvent de roches étrangères (néphrite, jadéite, chloro-mélanite). L'on trouve également de cette période des haches-marteaux perforées, des objets en bois et en corne variés et excessivement bien travaillés.

Les poteries, d'abord massives, simples, d'une pâte grossière, sont remplacées plus tard par une poterie plus fine, revêtant des formes plus élégantes et présentant déjà des essais d'ornementation.

Les objets de parure sont représentés par des coquilles marines, des dents percées à la racine pour être suspendues, des anneaux en pierre jouant le rôle de bracelets, des pendeloques de matières diverses telles que des os, des pierres percées, des cailloux noirs et brillants, des bouts d'andouiller percés à leur sommet et enfin des perles et boutons de diverse nature, portés en collier.

Les populations de cette période néolithique étaient sédentaires. Pour se mettre à l'abri des bêtes fauves et se préserver peut-être contre de nouveaux envahisseurs, elles se construisaient des habitations terrestres ou lacustres, celles-ci appelées aussi palafittes; bien qu'elles aient été trouvées dans d'autres pays, la Suisse est restée, on le sait, leur terre classique.

Cette période nous montre enfin, pour la première fois, des sépultures de formes diverses qui nous enseignent toujours que les morts étaient enterrés avec beaucoup de respect. En effet, les nombreux restes d'industrie associés aux ossements humains, dans les dolmens, les grottes naturelles ou artificielles, y ont été déposés dans l'espérance que quelque chose pouvait survivre chez les défunts et que ces biens ainsi mis à leur portée pourraient leur être utiles une fois ou l'autre. Grâce à ce mode d'inhumation, le mobilier funéraire de ces anciennes populations est parvenu jusqu'à nous.

* * *

Les restes humains les plus anciens découverts jusqu'ici en

Suisse ont été trouvés au fond de l'eau, pêle-mêle avec l'outillage des premières constructions palafittiques de l'âge de la pierre polie et proviennent des individus noyés par accident [1]; quelques-uns d'entre eux pourraient même avoir été apportés là comme trophées de guerre. Ces documents sont donc peu nombreux, et si les caractères anatomiques des constructeurs des palafittes néolithiques sont à peine connus, c'est justement parce que ces populations ensevelissaient leurs morts dans des cimetières situés en général dans le voisinage du rivage, soit sur la plage, soit quelquefois sur de petites collines. Si ces lieux de sépultures sont rares, c'est probablement parce que les minages profonds et la culture ont dû les détruire pendant le cours des siècles.

Ces différentes considérations m'ont fait penser qu'il y aurait quelque intérêt à réunir de nouveaux documents sur l'ethnologie des anciennes populations de notre pays.

En 1876, M. le Dr Victor Gross décrivait une sépulture collective découverte à Auvernier et ayant appartenu aux populations lacustres de la période de transition de la pierre au bronze. En 1880 et 1881, les fouilles faites par M. Morel-Fatio [2] dans la propriété de M. J. Barbey, à Chamblandes, avaient amené la découverte d'une série de sépultures, toutes identiques.

Ces constructions, orientées de l'Est à l'Ouest, mesuraient environ un mètre de long sur cinquante centimètres de large et de profondeur; les parois étaient formées par quatre dalles d'une pierre assez bien travaillée en calcaire des Alpes ou en grès dur feuilleté du ravin de la Paudèze; une cinquième aplanie au-dessous, restée à l'état brut à sa face supérieure, recouvrait le tout; le sol naturel servait de fond. Ces sépultures, ainsi que celles découvertes à peu près en même temps par le Dr Marcel à Verney sous Pully, renfermaient quelquefois deux, trois et même cinq individus, sans que pour cela la dimension de la tombe se trouvât modifiée.

[1] Ces restes, trouvés parmi les pilotis et dans la vase des ténevières, appartient en majorité à des femmes et à des enfants, lesquels seraient tombés à l'eau par accident ou peut-être pendant l'incendie des habitations.

[2] *Anzeiger für Schweizerische Alterthumskunde.* Zurich, 1880. Pages 45 et 46, et 1882, pages 221-225.

Les squelettes recueillis dans ces sépultures étaient, pour la plupart, en fort mauvais état et se trouvaient entourés d'objets divers, tels que des défenses de sanglier, percées de trous à leurs deux extrémités et devant servir d'ornements. Ces défenses superposées formaient, d'après M. Morel-Fatio, un double plastron sur la poitrine du squelette, ou, comme le pensait aussi le Dr Marcel, un ornement en ceinture. A ces objets il faut encore ajouter l'ocre jaune et l'ocre rouge, des coquillages marins (*Tritonium nodiferum* Lam. et *Pectunculus pilosus* L.) provenant des bords de la Méditerranée et perforés également de deux trous, des fragments de crâne humain, travaillés de main d'homme et jouant le rôle d'amulettes ; des grains d'un collier formé de petites perles taillées dans des coquilles étaient joints à des grains plus gros en corail. Enfin, ce qui est caractéristique, une de ces tombes renfermait un marteau ou percuteur en pierre, de forme sphérique, légèrement aplati sur deux côtés, ainsi que de petites pierres plates et rondes, semblables à des fusaïoles non perforées.

D'autres fouilles faites plus tard au même endroit ont amené la découverte d'une belle hache-marteau perforée, en serpentine et admirablement polie. Deux nouvelles tombes découvertes à Chamblandes en 1894, et constituées absolument de la même façon que les précédentes, renfermaient également des amulettes et des colliers en rondelles d'os, des grains d'un collier composé de toute une série de petits disques en jayet, variété de lignite provenant des régions du nord-est de l'Europe, des morceaux d'ocre jaune et de galène, des mâchoires et divers fragments d'os de rongeurs.

Les squelettes qui s'y trouvaient étaient malheureusement encore en mauvais état.

En 1894 et en 1895, d'autres cimetières furent découverts au Châtelard et à Montagny sur Lutry, et ces dernières sépultures, formées encore par cinq dalles et semblables à celles de Chamblandes, doivent incontestablement appartenir à la même époque, car elles ont fourni des objets divers, caractéristiques de la période néolithique.

A elles seules, les sépultures de Montagny sur Lutry ont donné les objets suivants :

1° Un assez grand nombre de haches polies, en général bien travaillées, mais plutôt de petites dimensions (longueur variant entre 3 et 10 centimètres) et toujours constituées par des roches

indigènes[1]; elles paraissent se rapprocher beaucoup de celles découvertes dans la palafitte néolithique de Chevroux.

2° Plusieurs emmanchures ou gaines de haches et de ciseaux en bois de cerf. Ces gaines sont souvent à talon, droites ou bifurquées ; des fragments d'andouillers préalablement coupés.

3° Des ciseaux et des pointes de flèche en os.

4° Des fusaïoles en pierre.

5° Des débris de poterie.

Ces poteries, représentant des écuelles, sont façonnées à la main et complètemeut dépourvues d'ornementation ; la pâte de couleur noire à l'intérieur, plutôt grise à l'extérieur, en est faite d'une argile grossière, plus ou moins mal pétrie et parsemée de petits grains blanchâtres de quartz et de sable ; elles sont remarquables aussi par l'extrême épaisseur du fond et des parois.

Quant aux fusaïoles, elles prouvent une fois de plus que ces populations reculées se tissaient déjà des vêtements, probablement en fil de lin *(Linum angustifolium)*, plante originaire de l'Asie et introduite chez nous en même temps que les animaux domestiques.

Des ustensiles analogues à ceux que je viens d'énumérer avaient été exhumés autrefois déjà de trente tombes du Châtelard sur Lutry, mais on ignore aujourd'hui ce qu'ils sont devenus. De même les sépultures de Pierra-Portay (localité voisine de Chamblandes), décrites autrefois par Fréd. Troyon[2], renfer-

[1] Ces haches, d'après M. le professeur Dr Schardt qui a bien voulu les examiner, sont toutes faites avec des roches vertes rentrant dans la catégorie des roches gabbroïdes serpentinisées et saussuritisées. Elles sont toutes extrêmement dures et résistantes, ce qu'elles doivent à leur structure fibreuse résultant de la recristallisation de leurs composants primitifs. Toutes ont leur origine dans nos Alpes (Valais) et ont été choisies dans le matériel erratique glaciaire du Plateau suisse et du pied du Jura.

[2] Troyon, *Description des tombeaux de Bel-Air*. Lausanne. 1841. Page 11. « Sur les bords du Léman, à l'orient de Lausanne, s'élève la » colline de Pierra-Portay. Des vignerons rencontrèrent, en 1826, de » larges dalles posées de champ ; ces tombeaux construits de pierre » calcaire des Alpes, larges d'environ deux pieds et longs de trois à » quatre, renfermaient dans un vide plus ou moins profond des ossements » humains. Dans quelques-unes de ces tombes reposaient les débris de » deux squelettes. La plus grande en avait quatre. Auprès des ossements » d'un enfant se trouvait une lame en silex, affilée et tranchante des

maient, elles aussi, différents instruments de l'âge de la pierre polie.

Les objets trouvés à l'intérieur de ces sépultures ou cistes de pierre permettent de les rapporter au plein de la période néolithique, à l'époque robenhausienne de M. Gabriel de Mortillet.

Comme le pensait Morel-Fatio, les cimetières de Chamblandes, de Verney, du Châtelard et de Montagny sur Lutry, ainsi que les sépultures de Pierra-Portay, doivent être considérés comme le type consacré des inhumations lacustres à l'époque néolithique.

Du reste, ces sépultures ne sont pas uniques en leur espèce, M. de Mortillet en a vu de semblables au milieu de la région des grands dolmens du Plouarzel dans le Morbihan, et le Dr Prunières a décrit un cimetière de ce genre dans la Lozère[1].

Ces cimetières ont certainement reçu les restes des habitants des anciennes palafittes qui se trouvaient dans ces régions, comme le témoignent encore de nombreux pilotis placés immédiatement au dessous de Chamblandes.

Le Dr Koehl a découvert, en 1895, près de Worms, un très grand nombre de tombes de la période néolithique, semblables par leur contenu à celles de Chamblandes, du Châtelard et de Montagny sur Lutry. Ces sépultures renfermaient des vases, des bracelets en ardoise, d'autres objets de parure en pierre, des coquilles, des défenses de sangliers percées, ainsi que des fragments d'ocre jaune ou rouge.

Les tombes de femmes contenaient presque toujours des petites meules de pierre, celles des hommes des instruments de silex, des haches polies, des haches-marteaux perforées, des ciseaux, des couteaux, des grattoirs. De nombreux ossements d'animaux, provenant de l'alimentation, accompagnaient les morts.

Ces tombes n'étaient cependant pas constituées par des dalles, ni par aucune juxtaposition de pierres ou autres matériaux. Les crânes bien conservés, recueillis dans ces sépultures, sont au nombre de 12.

» deux côtés. Plus loin, l'on découvrit un fragment de stéatite, aplati et » évidemment taillé sur les bords. Ces armes en pierre et l'absence » d'autres objets nous font assurément remonter à cette époque reculée, » où les métaux n'étaient pas travaillés. »

[1] G. de Mortillet, *Le Préhistorique*. Page 597.

Les crânes ou les fragments de crânes dont la description suit sont au nombre de 13, nombre évidemment trop restreint pour que l'on en puisse tirer des conclusiens absolument certaines, mais suffisant cependant pour nous donner quelques idées générales sur ces anciennes populations. Ayant eu l'occasion d'étudier les crânes lacustres provenant des stations de Chevroux (âge de la pierre polie) et de Corcelettes (âge du bronze), j'ai pensé qu'il ne serait pas inutile de les décrire à nouveau, les descriptions qu'en ont données MM. Studer et Bannwarth étant très succinctes [1].

Les mesures prises sur chacun de ces crânes l'ont été au moyen du compas glissière ou du compas d'épaisseur et du ruban métrique, d'après les *Instructions crâniologiques et crâniométriques de la Société d'anthropologie de Paris*, rédigées par Broca. Ces mesures nous ont donné les indices suivants :

Indice de largeur (dit indice céphalique) : Diamètre transversal maximum multiplié par 100 et divisé par le diamètre antéro-postérieur maximum. — *Indice vertical de longueur* (ou indice de hauteur-longueur) : Diamètre vertical multiplié par 100 et divisé par le diamètre antéro-postérieur maximum. — *Indice vertical de largeur* (ou indice de hauteur-largeur) : Diamètre vertical multiplié par 100 et divisé par le diamètre transverse maximum. — *Indice frontal* (stéphanique de Broca) : Diamètre frontal inférieur, ou minimum, multiplié par 100 et divisé par le diamètre frontal supérieur ou stéphanique (qui est presque toujours le diamètre frontal maximum). — *Indice facial n° 1 :* Ligne naso-alvéolaire multipliée par 100 et divisée par le diamètre bi-zygomatique. — *Indice facial n° 2 :* Ligne ophryo-alvéolaire multipliée par 100 et divisée par le diamètre bi-zygomatique maximum. — *Indicc orbitaire :* Diamètre de hauteur multiplié par 100 et divisé par le diamètre transverse. (Abandonnant le point dacryon, presque toujours trop profondément situé, les diamètres de l'orbite ont été mesurés des bords internes. La notation de la largeur orbitaire sera donc légèrement augmentée, augmentation qui ne dépasse guère un millimètre, mais qu'il est bon de signaler pour que l'on puisse apprécier les variations possibles de l'indice orbitaire.) — *Indice nasal :* Diamètre transverse maximum de l'ouverture nasale multiplié par 100 et divisé par la hauteur (de la racine du nez à la base de l'épine

[1] *Crania helvetica antiqua*. Leipzig, 1894.

nasale). — *Indice occipital :* Diamètre transversal maximum du trou occipital multiplié par 100 et divisé par le diamètre longitudinal. — *Indice palatin :* Diamètre transversal maximum de la voûte palatine multiplié par 100 et divisé par le diamètre longitudinal maximum. — *Indice du prognathisme* (Flower) : Ligne alvéolo-basilaire multipliée par 100 et divisée par la ligne naso-basilaire.

La capacité cranienne a été calculée toutes les fois que cela a été possible par le procédé de l'indice cubique, c'est-à-dire en divisant le demi-produit des trois diamètres (antéro-postérieur maximum, transversal maximum et basio-bregmatique) par le nombre ou indice obtenu par M. Manouvrier[1] dans ses recherches sur l'indice cubique du crâne, soit 1,14 pour les hommes et 1,08 pour les femmes, comme représentant le rapport de la capacité réelle au demi-produit des trois diamètres.

*
* *

Je prie, en terminant, M. le professeur A. de Molin, conservateur du Musée d'archéologie, de recevoir mes remerciements pour l'obligeance avec laquelle il a mis à ma disposition le matériel dont l'étude va suivre, — ainsi que M. Eugène Pitard, professeur à Genève, qui a bien voulu se charger de dessiner stéorographiquement les crânes de Chevroux et de Corcelettes.

Crânes du Châtelard sur Lutry.

Le cimetière du Châtelard sur Lutry est situé dans les vignes de ce nom, au levant de Lutry. Découvert aux environs de 1860, une trentaine de tombes avaient été fouillées, dans lesquelles se trouvaient deux grandes pointes de lance en silex et deux pierres sphériques percées chacune d'un trou. Les sépultures découvertes en 1894, dépourvues d'objets d'industrie, contenaient des débris de squelettes, dont six crânes plus ou moins bien conservés.

Crane N° 1 (24 482 du Musée archéologique).

Ce crâne mal conservé est incomplet ; les temporaux, les os de la base du crâne et de la face manquent totalement. Il provient d'un individu féminin très âgé ; toutes les sutures complètement

[1] L. Manouvrier. *Sur l'indice cubique du crâne* (Association française pour l'avancement des Sciences, 1880.)